

# Groupe de lecture en économie - Bonus malus

Emma Verdier, Eve Samani, Sacha Nass

Sous la direction de F. Malherbet - 2025

### 1 Anderson et Meyer (2000) - Effets de la taxe sur l'assurance chômage (Anglais)

#### 1.1 Question de recherche

Anderson et Meyer (2000) s'intéressent aux effets de la taxe sur la masse salariale destinée au financement de l'assurance chômage aux États-Unis. Plus précisément, ils analysent la transition d'un système de taxation uniforme à un système d'expérience-rating dans l'État de Washington en 1985. Ils cherchent à comprendre comment cette réforme affecte les salaires, l'emploi, les demandes d'allocations chômage et les refus d'indemnisation. L'étude pose la question suivante : dans quelle mesure les taxes d'assurance chômage sont-elles répercutées sur les salaires et dans quelle mesure l'expérience-rating modifiet-il le comportement des entreprises vis-à-vis des licenciements et de l'administration des prestations chômage ?

#### 1.2 Résultats principaux

Les résultats montrent que la taxe d'assurance chômage est largement répercutée sur les travailleurs sous forme de salaires plus bas, mais que cette répercussion est plus forte au niveau de l'industrie que de l'entreprise. L'expérience-rating réduit le nombre de licenciements, diminue la variabilité saisonnière de l'emploi et conduit les entreprises à contester davantage les demandes d'allocations chômage. En particulier, les taux de refus d'indemnisation pour motifs liés à la séparation augmentent de 51 à 66% après l'introduction de l'expérience-rating. Par ailleurs, le passage à un système d'expérience-rating est associé à une baisse du taux de demandes d'allocations chômage de 10 à 33% et à une réduction de la variabilité saisonnière de ces demandes de 16 à 40%.

#### 1.3 Méthodologie

Les auteurs exploitent une expérience naturelle créée par la réforme du système de taxation dans l'État de Washington. Ils utilisent des données administratives sur les revenus individuels des travailleurs et les taux de taxation des entreprises entre 1984 et 1985 pour estimer l'incidence de la taxe. Pour évaluer les effets de l'expérience-rating, ils comparent les évolutions dans l'État de Washington avec celles des États voisins (Oregon et Idaho) sur la période 1972-1997, en utilisant une approche de différences-en-différences et en contrôlant pour la conjoncture économique.

#### 1.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique repose sur deux approches. Premièrement, une approche d'incidence fiscale où les salaires s'ajustent en fonction du partage de la charge fiscale entre employeurs et employés. Les auteurs prédisent que les entreprises peuvent répercuter une grande partie de la taxe sur les salaires, surtout lorsque celle-ci est homogène à l'échelle d'un marché du travail. Deuxièmement, une approche où l'expérience-rating est considéré comme un coût d'ajustement, augmentant le coût des licenciements et incitant les entreprises à stabiliser leur emploi. Empiriquement, l'effet de la taxe est estimé via une régression en panel avec variables instrumentales, tandis que l'effet de l'expérience-rating est identifié via une analyse en panel sur plusieurs États avec correction des erreurs standard pour la dépendance temporelle.

#### 1.5 Lien avec la littérature

L'article s'inscrit dans la littérature sur l'incidence des taxes sur la masse salariale (Gruber et Krueger, 1991; Hamermesh, 1993) et la littérature sur les effets incitatifs de l'expérience-rating (Topel, 1983; Card et Levine, 1994). Il apporte une contribution méthodologique importante en utilisant une expérience naturelle bien identifiée et des données administratives détaillées, ce qui permet de contourner certains problèmes de biais de sélection et de mesure rencontrés dans les études précédentes. L'étude suggère que les taxes sur l'assurance chômage ont des effets importants sur le comportement des entreprises et des travailleurs, notamment en matière de fixation des salaires et de décisions de licenciement.

### 2 Anderson et Meyer (1993) - Assurance chômage aux États-Unis : incitations aux licenciements et subventions croisées (Anglais)

#### 2.1 Question de recherche

L'article d'Anderson et Meyer (1993) examine les effets des incitations aux licenciements et des subventions croisées dans le système d'assurance chômage (UI) aux États-Unis. Il met en lumière comment l'absence d'une tarification complète à l'expérience (experience-rating) conduit à des distorsions dans le comportement des entreprises en matière d'embauche et de licenciement. Plus précisément, l'étude se demande dans quelle mesure les entreprises internalisent le coût des allocations chômage et quelles industries bénéficient de subventions implicites du système UI. Cette question s'inscrit dans un cadre plus large de

l'analyse des incitations générées par l'assurance chômage sur le marché du travail.

#### 2.2 Résultats principaux

Les résultats indiquent que l'assurance chômage aux États-Unis est imparfaitement tarifiée en fonction de l'expérience des entreprises, ce qui entraîne des subventions croisées importantes entre secteurs. Les industries de la construction, de la fabrication et des mines bénéficient régulièrement de subventions nettes, tandis que d'autres secteurs, comme les services et le commerce de détail, paient plus en taxes qu'ils ne reçoivent en prestations. En outre, une proportion significative des licenciements donnant lieu au versement d'allocations provient d'entreprises qui ne sont pas tenues de supporter ces coûts, car elles ont employé l'individu pendant moins de deux trimestres. Enfin, bien que la majorité des entreprises supportent une partie des coûts des allocations chômage, elles en paient souvent bien moins que le coût total des prestations versées.

#### 2.3 Méthodologie

Les auteurs exploitent des données administratives issues du projet Continuous Wage and Benefit History (CWBH) couvrant six États américains entre 1978 et 1984. L'approche empirique repose sur l'analyse des taux de taxation des entreprises en fonction de leur historique de licenciements, permettant ainsi d'estimer les incitations créées par le système UI. Une partie de l'analyse se base sur le calcul des coûts fiscaux marginaux supportés par les entreprises en cas de licenciement supplémentaire. En s'appuyant sur les informations détaillées des fichiers administratifs, l'étude mesure également la distribution des taux d'imposition par secteur et l'ampleur des subventions croisées.

#### 2.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique repose sur l'analyse des effets incitatifs d'un système UI imparfaitement tarifié en fonction de l'expérience des entreprises. L'absence de tarification complète entraîne des incitations à des licenciements temporaires excessifs, notamment dans les industries saisonnières. À l'aide d'un modèle de taxation fondé sur le ratio de réserves des entreprises, les auteurs démontrent que les entreprises ne paient généralement qu'une fraction des coûts futurs associés aux licenciements. La conception empirique inclut une estimation de l'incidence des subventions implicites entre secteurs et de la variabilité intrasectorielle des taux de taxation UI.

#### 2.5 Lien avec la littérature

Cette étude s'inscrit dans la littérature sur l'incidence des taxes sur l'emploi (Hamermesh, 1993 ; Gruber, 1997) et sur l'effet des incitations créées par l'assurance chômage (Feldstein, 1976 ; Topel, 1983). Contrairement aux travaux antérieurs qui utilisaient des données agrégées, cet article exploite des données administratives désagrégées permettant une meilleure identification des incitations microéconomiques. Il complète également les recherches sur la distorsion des décisions d'embauche et de licenciement engendrées par les politiques d'assurance chômage et leurs implications en matière de stabilité de l'emploi et de compétitivité interindustrielle.

### 3 Baicker, Goldin et Katz (1998) - Un système distinctif : origines et impact de l'assurance chômage aux États-Unis (Anglais)

#### 3.1 Question de recherche

L'article analyse les origines et l'évolution du système d'assurance chômage aux États-Unis, mettant en lumière son caractère distinctif par rapport aux autres pays industrialisés. Les auteurs se demandent comment les spécificités institutionnelles du système américain, notamment l'expérience-rating, la structure fédérale-étatique et la limitation de la durée des prestations, ont influencé son développement et ses effets sur l'économie. L'étude explore également la question de savoir si ces caractéristiques sont le produit du contexte historique de la Grande Dépression ou si elles auraient pu émerger différemment dans un autre cadre temporel.

#### 3.2 Résultats principaux

Les auteurs montrent que le système américain d'assurance chômage repose sur trois caractéristiques essentielles : (1) l'expérience-rating, qui pénalise les entreprises pour les prestations versées à leurs anciens employés ; (2) une structure fédérale-étatique qui accorde aux États une large autonomie pour fixer les taux de taxation, les prestations et les conditions d'éligibilité ; (3) une durée limitée des prestations. L'analyse historique démontre que ces caractéristiques ont été conçues en réponse aux défis politiques et économiques des années 1930. L'expérience-rating a réduit la saisonnalité de l'emploi en incitant les entreprises à internaliser une partie du coût des licenciements. Toutefois, cette caractéristique a également conduit à des pratiques adversariales, les entreprises contestant

davantage les demandes d'indemnisation. En comparaison avec d'autres pays, le système américain se distingue par des prestations moins généreuses et une couverture plus limitée, ce qui a conduit à une diminution du taux de recours à l'assurance chômage au fil du temps.

#### 3.3 Méthodologie

Les auteurs utilisent une approche historique et comparative en s'appuyant sur des données administratives et des archives législatives. Ils retracent l'évolution du système d'assurance chômage aux États-Unis en examinant les débats politiques et les compromis qui ont conduit à la législation actuelle. L'analyse inclut une comparaison avec d'autres systèmes, notamment ceux du Canada et des pays européens, afin d'illustrer les spécificités du modèle américain. En parallèle, les auteurs mobilisent des données sur la variabilité saisonnière de l'emploi avant et après l'introduction de l'assurance chômage afin d'évaluer l'impact de l'expérience-rating sur la stabilisation de l'emploi.

#### 3.4 Cadre théorique et conception empirique

L'article s'inscrit dans une perspective institutionnaliste, cherchant à expliquer comment les décisions politiques et les contraintes historiques ont façonné le système d'assurance chômage. Les auteurs mobilisent le concept de path dependency pour montrer que les choix faits dans les années 1930 ont eu des effets persistants sur l'évolution du système. Empiriquement, ils exploitent des données sur l'évolution des prestations et de la taxation dans différents États américains et comparent les tendances de la saisonnalité de l'emploi aux États-Unis et au Canada. Cette analyse permet d'identifier les effets stabilisateurs de l'expérience-rating, tout en mettant en évidence ses limites en termes d'équité et de couverture.

#### 3.5 Lien avec la littérature

Cet article s'inscrit dans la littérature sur l'assurance chômage et ses effets sur le marché du travail (Feldstein, 1976; Topel, 1983; Card et Levine, 1994). Il contribue aux débats sur l'efficacité des incitations créées par l'expérience-rating et sur l'impact des systèmes d'assurance chômage sur la stabilité de l'emploi. Contrairement aux études antérieures qui se concentraient sur les effets contemporains du système, cette recherche adopte une approche historique pour comprendre les origines des spécificités américaines. Elle met également en perspective les différences institutionnelles entre les États-Unis et d'autres pays, enrichissant ainsi la discussion sur la conception optimale des politiques de protection contre le chômage.

### 4 Blanchard et Tirole (2008) - Conception conjointe de l'assurance chômage et de la protection de l'emploi (Anglais)

#### 4.1 Question de recherche

Blanchard et Tirole (2008) s'intéressent à l'articulation optimale entre l'assurance chômage et la protection de l'emploi. Alors que ces deux dimensions sont généralement analysées séparément, les auteurs argumentent qu'elles sont fondamentalement liées. L'objectif de l'article est de proposer un cadre théorique permettant de concevoir conjointement ces deux instruments de politique du marché du travail. Ils examinent comment le niveau optimal de protection de l'emploi (via les taxes de licenciement) et l'assurance chômage (via les prestations versées aux travailleurs licenciés) doivent être ajustés en fonction des contraintes économiques et institutionnelles.

#### 4.2 Résultats principaux

L'analyse théorique montre que, dans un cadre de premier rang (first best), l'optimalité impose que les taxes de licenciement soient égales aux prestations d'assurance chômage. Cela permet à la fois d'assurer les travailleurs contre le risque de perte d'emploi et de forcer les entreprises à internaliser le coût social du licenciement. Toutefois, les auteurs montrent que plusieurs distorsions peuvent affecter cet équilibre : limites à l'assurance chômage, contraintes sur les taxes de licenciement, négociations salariales ex post et hétérogénéité ex ante des entreprises et des travailleurs. Chaque déviation du premier rang nécessite un ajustement spécifique du design des politiques publiques.

#### 4.3 Méthodologie

Les auteurs adoptent une approche de conception des mécanismes (mechanism design) dans un cadre statique avec des travailleurs averses au risque et des entreprises neutres au risque. L'analyse est développée en plusieurs étapes : - Un modèle de base où les entreprises fixent un seuil de productivité en dessous duquel les travailleurs sont licenciés. - Une caractérisation de l'allocation optimale où les entreprises internalisent les coûts du licenciement. - L'analyse des effets des contraintes institutionnelles et des asymétries d'information sur l'optimalité des politiques publiques.

Les auteurs explorent également les implications pratiques de leur analyse en discutant diverses propositions de réforme, notamment en Europe et en Amérique latine, telles que la mise en place de comptes individuels d'assurance chômage ou des ajustements du financement de l'assurance chômage.

#### 4.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique repose sur un équilibre entre incitations et protection. Dans le cas idéal, les taxes de licenciement et les prestations chômage doivent être égales, assurant ainsi une internalisation parfaite du coût des licenciements par les entreprises. Les auteurs examinent ensuite les implications des contraintes réalistes : - Lorsque l'assurance chômage est imparfaite (par exemple, en raison du risque moral), il peut être optimal de fixer des taxes de licenciement supérieures aux prestations chômage. - Lorsque les entreprises ont des ressources financières limitées (shallow pockets), les taxes de licenciement doivent être réduites et compensées par des taxes sur les salaires. - En présence de négociations salariales ex post, les travailleurs bénéficient d'un pouvoir de négociation accru, ce qui modifie l'équilibre entre taxation et indemnisation. - L'hétérogénéité des entreprises et des travailleurs conduit à des situations où une politique uniforme peut engendrer des inefficacités, nécessitant des ajustements par secteur ou par catégorie de travailleurs.

#### 4.5 Lien avec la littérature

Cet article s'inscrit dans la tradition des travaux sur l'assurance chômage et la protection de l'emploi (Feldstein, 1976; Mortensen et Pissarides, 1994). Il prolonge les recherches sur l'incitation fiscale et la protection du marché du travail en développant un cadre intégratif permettant d'analyser simultanément ces deux dimensions. Il apporte une contribution méthodologique en montrant que la conception optimale des politiques publiques dépend fortement des contraintes institutionnelles et des asymétries d'information, ouvrant ainsi des pistes pour une meilleure adaptation des systèmes d'assurance chômage et de protection de l'emploi dans différents contextes économiques.

# 5 Blanchard et Tirole (2003) - Protection de l'emploi et procédures de licenciement (Français)

#### 5.1 Question de recherche

L'article de Blanchard et Tirole (2003) analyse les interactions entre la protection de l'emploi et les procédures de licenciement dans le contexte français. Les auteurs cherchent à comprendre comment la réglementation actuelle du marché du travail influe sur la flexibilité des entreprises et la sécurité des travailleurs. Ils posent la question suivante : comment concilier la flexibilité nécessaire aux entreprises et la protection sociale des travailleurs, tout en minimisant les distorsions sur le marché du travail ? L'étude propose un cadre de réforme basé sur la responsabilisation des entreprises par un système de taxes de licenciement,

inspiré de l'expérience-rating aux États-Unis, dans le but de corriger les externalités négatives des licenciements.

#### 5.2 Résultats principaux

Les auteurs montrent que le système français de protection de l'emploi présente des incohérences et des inefficacités. D'une part, il repose sur des procédures judiciaires lourdes et incertaines pour les licenciements, ce qui freine l'embauche en CDI et encourage l'utilisation excessive des CDD. D'autre part, les entreprises ne supportent pas directement le coût des licenciements pour la collectivité, ce qui entraîne un financement mutualisé de l'assurance chômage et une incitation excessive aux licenciements. Pour corriger ces distorsions, les auteurs proposent trois axes de réforme : (1) introduire une taxe de licenciement proportionnelle aux coûts anticipés pour la caisse d'assurance chômage, (2) simplifier les procédures judiciaires en limitant le rôle des tribunaux aux cas de licenciements abusifs et (3) mettre en place un contrat unique avec une protection croissante dans le temps, afin de réduire la dualité entre CDI et CDD.

#### 5.3 Méthodologie

L'étude repose sur une analyse comparative des systèmes de protection de l'emploi en Europe et aux États-Unis, ainsi que sur une modélisation théorique des incitations économiques liées aux taxes de licenciement. Les auteurs exploitent des données empiriques sur la durée du chômage, la rotation de l'emploi et les effets des réformes passées en France et dans d'autres pays de l'OCDE. Ils adoptent une approche normative en proposant un design optimal du système de protection de l'emploi, en s'inspirant des mécanismes existants dans d'autres contextes et en évaluant leurs effets potentiels sur le marché du travail français.

#### 5.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique s'appuie sur l'idée que les entreprises doivent être responsabilisées face aux coûts qu'elles imposent à la société lorsqu'elles licencient un salarié. En absence d'une internalisation de ces coûts, les licenciements sont excessifs et génèrent une instabilité du marché du travail. Le modèle proposé par Blanchard et Tirole suggère que la taxe de licenciement doit être fixée de manière à couvrir une partie des coûts futurs d'indemnisation chômage, sans pour autant atteindre un taux unitaire qui risquerait d'entraver la flexibilité des entreprises. L'approche empirique repose sur des comparaisons internationales et sur l'analyse des effets des réformes partielles mises en place dans divers pays.

#### 5.5 Lien avec la littérature

L'article s'inscrit dans la littérature sur l'assurance chômage et la protection de l'emploi (Mortensen et Pissarides, 1994 ; Lazear, 1990). Il prolonge les travaux empiriques sur les effets de la protection de l'emploi sur la mobilité du travail et le chômage (Nickell, 1997 ; Bertola et Rogerson, 1997). Contrairement aux analyses précédentes qui se focalisent sur les rigidités induites par la protection de l'emploi, cet article propose une approche intégrée combinant flexibilité et protection, en s'inspirant du système de responsabilisation des entreprises déjà en place aux États-Unis. Il offre ainsi une contribution originale aux débats sur la réforme du marché du travail en France.

### 6 Cahuc et Malherbet (2001) - Faut-il moduler les cotisations patronales à l'assurance chômage ? (Français)

#### 6.1 Question de recherche

L'article de Cahuc et Malherbet (2001) analyse les effets de la modulation des cotisations patronales à l'assurance chômage, en particulier l'introduction de l'expérience-rating dans un marché du travail européen caractérisé par des coûts de licenciement élevés, des contrats à durée déterminée (CDD) et un salaire minimum. Les auteurs s'interrogent sur l'opportunité de ce type de réforme pour améliorer l'efficacité du marché du travail et réduire le chômage en France. La question centrale est de savoir si une tarification des cotisations en fonction des licenciements passés des entreprises peut améliorer les incitations à l'emploi et réduire les inefficacités du système actuel de financement de l'assurance chômage.

#### 6.2 Résultats principaux

Les résultats montrent que l'expérience-rating, en incitant les entreprises à internaliser le coût des licenciements, peut réduire le taux de chômage et améliorer le bien-être des travailleurs. Cependant, l'effet de cette modulation dépend fortement des caractéristiques institutionnelles du marché du travail. Lorsque la protection de l'emploi est déjà élevée, l'introduction de l'expérience-rating peut accroître excessivement le coût des licenciements et dissuader l'embauche. En revanche, lorsque le marché du travail est relativement flexible, l'expérience-rating permet une meilleure allocation des ressources et limite le recours aux licenciements abusifs. L'étude suggère que l'expérience-rating devrait être appliqué uniquement aux emplois stables pour maximiser son effet positif sur l'emploi et la dynamique du marché du travail.

#### 6.3 Méthodologie

Les auteurs utilisent un modèle d'appariement inspiré des travaux de Mortensen et Pissarides (1994), intégrant explicitement les coûts de licenciement, les emplois temporaires et le salaire minimum. Le modèle est calibré pour refléter les principales caractéristiques du marché du travail français dans les années 1990, en particulier la dualité entre emplois stables et emplois instables. L'étude s'appuie sur une simulation des effets de l'expériencerating sur les flux du marché du travail, le taux de chômage et le bien-être des travailleurs, en tenant compte de différents niveaux de protection de l'emploi et de rigidité salariale.

#### 6.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique repose sur un modèle de flux du marché du travail où les entreprises décident de licencier ou de conserver leurs employés en fonction des coûts de séparation et des incitations fiscales. La modulation des cotisations est conçue comme un moyen d'internaliser les externalités fiscales des licenciements, en s'inspirant du système américain d'expérience-rating. Les auteurs explorent également l'impact du salaire minimum sur l'efficacité de cette politique. Lorsque les coûts de licenciement sont faibles, le salaire minimum peut améliorer l'efficacité de l'expérience-rating en stabilisant les salaires. Cependant, dans un marché du travail rigide, l'expérience-rating peut avoir des effets pervers en augmentant la segmentation entre emplois précaires et emplois protégés.

#### 6.5 Lien avec la littérature

L'étude s'inscrit dans la littérature sur l'assurance chômage et les incitations fiscales à l'emploi (Feldstein, 1976; Blanchard et Tirole, 2003). Elle prolonge les travaux empiriques sur les effets des cotisations patronales et des politiques de flexibilité du marché du travail (Holmlund, 1998; Goux et Maurin, 2000). Contrairement aux analyses traditionnelles qui se focalisent sur le marché du travail américain, cet article propose une évaluation spécifique à l'Europe continentale, où la protection de l'emploi est plus stricte. Il apporte une contribution importante en démontrant que l'expérience-rating peut être bénéfique, mais uniquement lorsqu'il est appliqué de manière ciblée aux emplois stables, afin d'éviter une hausse excessive du coût du travail et une segmentation accrue du marché de l'emploi.

## 7 Cahuc et Malherbet (2004) - Unemployment Compensation Finance and Labor Market Rigidity (Anglais)

#### 7.1 Question de recherche

Cet article examine l'effet du système de financement de l'assurance chômage sur la rigidité du marché du travail. Les auteurs analysent plus particulièrement l'expérience-rating, qui taxe les entreprises en fonction de leur historique de licenciements, et son applicabilité aux marchés du travail européens caractérisés par des coûts de licenciement élevés, un recours fréquent aux emplois temporaires et un salaire minimum contraignant. La question centrale est la suivante : l'expérience-rating, bien que pertinent dans un marché du travail flexible comme celui des États-Unis, pourrait-il être bénéfique dans les économies européennes où les rigidités sont plus marquées ? Les auteurs cherchent ainsi à déterminer si une réforme du financement de l'assurance chômage intégrant un degré d'expérience-rating pourrait améliorer l'efficacité du marché du travail en réduisant le chômage et en améliorant le bien-être des travailleurs peu qualifiés.

#### 7.2 Résultats principaux

Les auteurs démontrent que l'expérience-rating peut réduire le chômage et améliorer l'efficacité du marché du travail en incitant les entreprises à internaliser le coût de leurs licenciements. Toutefois, l'effet de cette réforme dépend fortement du degré de rigidité du marché du travail. Dans un environnement où les coûts de licenciement sont élevés, une augmentation du degré d'expérience-rating peut entraîner une hausse excessive des coûts de séparation et réduire les embauches. En revanche, dans un marché du travail plus flexible, l'expérience-rating permet d'améliorer l'efficience du marché et de limiter les destructions d'emplois inutiles. L'étude conclut que l'expérience-rating pourrait être un outil efficace en Europe à condition qu'il soit appliqué de manière ciblée, notamment aux contrats à durée indéterminée, afin de limiter les effets négatifs sur l'embauche.

#### 7.3 Méthodologie

L'article utilise un modèle d'appariement basé sur Mortensen et Pissarides (1994), intégrant explicitement les coûts de licenciement, l'existence d'emplois temporaires et le salaire minimum. Le modèle est calibré pour refléter les caractéristiques du marché du travail français, notamment le taux de chômage des travailleurs peu qualifiés, la durée moyenne des emplois temporaires et le niveau de protection de l'emploi. Les auteurs mènent ensuite des simulations pour comparer les effets d'une introduction progressive de l'expérience-rating

sur le chômage, l'emploi et le bien-être des travailleurs, en tenant compte des rigidités institutionnelles propres au marché du travail européen.

#### 7.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique repose sur un modèle de marché du travail en équilibre, où les entreprises et les travailleurs négocient leurs décisions d'embauche et de licenciement en fonction des incitations économiques. Le modèle met en évidence l'effet de l'expériencerating sur la dynamique du marché du travail : en augmentant le coût du licenciement pour les entreprises, il réduit les destructions d'emplois et incite à une gestion plus prudente de la main-d'œuvre. Cependant, lorsque les coûts de licenciement sont déjà élevés, l'effet peut être contre-productif, car il décourage l'embauche et accentue la segmentation du marché du travail entre emplois précaires et emplois protégés. Les simulations montrent que l'effet optimal de l'expérience-rating dépend du niveau de protection de l'emploi en vigueur et de la structure des contrats de travail.

#### 7.5 Lien avec la littérature

L'article s'inscrit dans la littérature sur les incitations fiscales et le marché du travail (Feldstein, 1976; Mortensen et Pissarides, 1994) et prolonge les travaux empiriques sur l'effet des cotisations patronales et de la protection de l'emploi (Blanchard et Tirole, 2003; Holmlund, 1998). Contrairement aux études précédentes qui se sont principalement concentrées sur les marchés du travail flexibles, cette recherche adopte une perspective spécifique aux marchés du travail européens, en intégrant la dualité entre emplois stables et emplois temporaires. Elle apporte une contribution importante aux débats sur la réforme du financement de l'assurance chômage en proposant une application ciblée de l'expériencerating aux emplois permanents pour maximiser ses effets positifs tout en limitant ses inconvénients sur l'embauche.

## 8 Cahuc et Prost (2015) - Améliorer l'assurance chômage pour limiter l'instabilité de l'emploi (Français)

#### 8.1 Question de recherche

L'article de Cahuc et Prost (2015) examine les effets du système d'assurance chômage français sur la stabilité de l'emploi. Les auteurs cherchent à comprendre pourquoi la France connaît une forte hausse des embauches en contrats de très courte durée depuis le début des années 2000, en particulier les contrats de moins d'un mois. Ils analysent le rôle des

incitations créées par le cumul des allocations chômage avec des revenus d'activité, ainsi que l'absence d'un mécanisme de responsabilisation des employeurs dans le financement de l'assurance chômage. L'étude explore comment une réforme du système pourrait limiter l'instabilité de l'emploi et favoriser des embauches plus pérennes.

#### 8.2 Résultats principaux

Les auteurs montrent que la hausse des contrats courts en France est largement liée à deux caractéristiques du système d'assurance chômage : (1) la possibilité de cumuler allocations chômage et salaire sur une période indéfinie, permettant à certains travailleurs d'alterner entre chômage et emploi de courte durée sans perte significative de revenu ; (2) l'absence d'un mécanisme de bonus-malus dans les cotisations employeurs, qui incite certaines entreprises à recourir massivement aux contrats courts sans en supporter les coûts pour l'assurance chômage. Ils démontrent que cette situation génère d'importants transferts implicites des entreprises offrant des emplois stables vers celles qui multiplient les embauches précaires, et que ce phénomène est coûteux pour l'assurance chômage. Pour corriger ces inefficiences, les auteurs proposent une réforme visant à modifier les règles de cumul des allocations et à instaurer un système de bonus-malus pour moduler les cotisations des entreprises en fonction du coût qu'elles imposent à l'assurance chômage.

#### 8.3 Méthodologie

L'article repose sur une analyse empirique des données de l'assurance chômage et des flux d'embauches en France entre 2000 et 2014. Les auteurs mobilisent des données de l'ACOSS et de la DARES pour quantifier l'augmentation du nombre de contrats de très courte durée et analyser leur impact sur la durée moyenne des périodes de chômage et l'utilisation de l'assurance chômage. Ils comparent également la situation française avec celle d'autres pays ayant adopté des systèmes de modulation des cotisations chômage. À travers une approche de microsimulation, ils évaluent l'effet des incitations actuelles et des réformes proposées sur la dynamique du marché du travail.

#### 8.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique de l'article repose sur l'idée que l'assurance chômage doit être conçue de manière à minimiser les incitations perverses à l'instabilité de l'emploi. Les auteurs analysent comment un système mal calibré peut inciter à un recours excessif aux contrats courts, en créant un équilibre où les entreprises préfèrent embaucher et licencier fréquemment plutôt que de stabiliser leur main-d'œuvre. L'étude examine également les effets redistributifs du système actuel, qui bénéficie aux entreprises recourant aux contrats pré-

caires au détriment des employeurs proposant des contrats plus stables. À partir de leur analyse empirique, les auteurs proposent deux principales réformes : (1) modifier le calcul des allocations chômage pour qu'il prenne en compte le revenu moyen mensuel et non plus uniquement les jours travaillés, afin de réduire les incitations à alterner emploi et chômage ; (2) introduire un système de cotisations modulées selon le coût qu'une entreprise impose à l'assurance chômage, afin de responsabiliser les employeurs et de limiter les transferts implicites vers les secteurs les plus précaires.

#### 8.5 Lien avec la littérature

Cette étude s'inscrit dans la littérature sur l'assurance chômage et ses effets sur la segmentation du marché du travail (Blanchard et Tirole, 2003 ; Cahuc et Malherbet, 2004). Elle prolonge les travaux empiriques sur les incitations créées par le cumul allocations-salaires (Feldstein, 1976 ; Holmlund, 1998) et met en évidence l'importance d'un système de bonus-malus pour aligner les incitations des entreprises sur l'objectif de stabilité de l'emploi. Contrairement aux analyses précédentes qui se focalisaient sur les effets globaux de la réglementation du travail, cet article apporte une contribution spécifique à la compréhension des dynamiques d'emploi en France en montrant comment le système d'assurance chômage favorise un modèle d'instabilité chronique du marché du travail et comment une réforme ciblée pourrait en limiter les effets indésirables.

### 9 Feldstein (1976) - Temporary Layoffs in the Theory of Unemployment (Anglais)

#### 9.1 Question de recherche

L'article de Martin Feldstein (1976) propose une réévaluation des théories du chômage en tenant compte du rôle crucial des licenciements temporaires. L'auteur cherche à comprendre pourquoi, dans de nombreux cas, les travailleurs licenciés sont rapidement réembauchés par leur employeur d'origine et comment ce phénomène modifie notre compréhension du chômage. Plus précisément, Feldstein analyse pourquoi les entreprises préfèrent ajuster l'emploi via des licenciements temporaires plutôt qu'en réduisant les heures de travail. Il s'intéresse également au rôle joué par l'assurance chômage et la fiscalité dans ces dynamiques, en évaluant dans quelle mesure elles incitent à l'augmentation du chômage temporaire.

#### 9.2 Résultats principaux

Feldstein démontre que la majorité des travailleurs licenciés temporairement sont rappelés par leur employeur initial, ce qui contredit les théories classiques du chômage basées sur la recherche d'emploi et l'ajustement via le marché. Il met en évidence que ce phénomène s'explique en grande partie par les spécificités de l'assurance chômage, qui crée une incitation aux licenciements temporaires en réduisant leur coût pour les employeurs. De plus, l'interaction entre l'assurance chômage et l'impôt sur le revenu amplifie ces effets, en rendant les licenciements temporaires plus attractifs que la simple réduction des heures de travail. Feldstein montre que cette dynamique contribue à maintenir un taux de chômage plus élevé que nécessaire, même en dehors des cycles économiques, et qu'elle constitue un élément structurel du marché du travail américain.

#### 9.3 Méthodologie

L'auteur développe un modèle théorique formalisant la décision des entreprises entre ajuster l'emploi via des licenciements temporaires ou modifier les heures de travail. Ce modèle repose sur l'hypothèse d'entreprises qui maximisent leur profit sous contrainte de demande fluctuante. Feldstein intègre explicitement les effets de l'assurance chômage et des taxes dans son analyse. Il teste ensuite ses hypothèses à l'aide de données empiriques sur la fréquence des licenciements temporaires aux États-Unis, issues de l'Enquête Longitudinale Nationale du Département du Travail et d'autres sources administratives. L'article exploite également des comparaisons entre différents secteurs industriels pour quantifier l'ampleur des licenciements temporaires et leur lien avec la réglementation du travail.

#### 9.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique repose sur un modèle où les travailleurs possèdent un capital humain spécifique à leur entreprise, ce qui réduit leur propension à rechercher un nouvel emploi après un licenciement temporaire. Les entreprises sont incitées à privilégier cette forme d'ajustement de l'emploi car elle leur permet de minimiser les coûts liés à la formation et à l'embauche de nouveaux travailleurs. L'article met en évidence que le système d'assurance chômage amplifie ce comportement en réduisant le coût des licenciements pour les employeurs, surtout lorsque l'expérience-rating est imparfaitement appliqué. Empiriquement, Feldstein identifie une forte corrélation entre la générosité de l'assurance chômage et la prévalence des licenciements temporaires, confirmant l'idée que ces incitations jouent un rôle déterminant dans la dynamique du marché du travail.

#### 9.5 Lien avec la littérature

Cet article s'inscrit dans la continuité des travaux sur les effets incitatifs de l'assurance chômage (Feldstein, 1974; Topel, 1983) et sur la segmentation du marché du travail (Oi, 1962; Becker, 1964). Il propose une critique des modèles keynésiens traditionnels du chômage en soulignant l'importance des comportements stratégiques des entreprises face aux dispositifs d'assurance chômage. L'étude de Feldstein a eu un impact majeur sur les recherches ultérieures en économie du travail, influençant notamment les débats sur la réforme de l'assurance chômage aux États-Unis et en Europe. En démontrant que les licenciements temporaires sont largement un produit des incitations institutionnelles, il remet en question l'idée que le chômage est uniquement le résultat d'un déséquilibre entre offre et demande de travail.

### 10 Fontaine et Vidalenc (2020) - Faut-il moduler les cotisations des employeurs à l'assurance chômage ? (Français)

#### 10.1 Question de recherche

L'article de Fontaine et Vidalenc (2020) analyse les effets économiques d'un système de bonus-malus appliqué aux cotisations patronales à l'assurance chômage en France. Les auteurs cherchent à déterminer dans quelle mesure une modulation des cotisations en fonction du taux de séparation des entreprises permettrait de stabiliser le marché du travail et de réduire les subventions croisées entre secteurs. La question centrale est de savoir si l'introduction d'un tel mécanisme inciterait les entreprises à adopter des politiques d'embauche et de licenciement plus responsables, limitant ainsi la segmentation du marché du travail et les fluctuations excessives de l'emploi.

#### 10.2 Résultats principaux

Les auteurs montrent que le système actuel engendre d'importantes subventions croisées entre secteurs, représentant 20% des ressources du régime d'assurance chômage. Les entreprises recourant massivement aux contrats précaires bénéficient d'un financement indirect de la part des secteurs plus stables. En particulier, l'intérim accapare à lui seul 12% des ressources du régime. L'introduction d'un système de modulation des cotisations, où les taux varieraient en fonction des séparations donnant lieu à indemnisation, permettrait de réduire ces transferts d'environ 20%. Toutefois, les auteurs insistent sur le fait que pour être efficace, cette réforme doit s'appliquer à l'ensemble des entreprises et des secteurs, contrairement à la réforme de 2019 qui ne cible que sept secteurs sur trente-huit et exclut

les petites entreprises de moins de onze salariés.

#### 10.3 Méthodologie

L'étude repose sur l'exploitation de données administratives issues du panel FH-DADS couvrant la période 2003-2012. Les auteurs utilisent ces données pour mesurer l'écart entre les cotisations versées par les entreprises et les allocations perçues par leurs anciens salariés, ce qui permet d'identifier les secteurs excédentaires et déficitaires. Ils comparent ensuite les effets potentiels d'un bonus-malus sectoriel en simulant une modulation des cotisations patronales visant à réduire les subventions croisées de 20%. L'analyse repose sur une approche empirique descriptive et sur des simulations contrefactuelles évaluant l'impact d'une telle réforme sur les finances de l'assurance chômage et la répartition des charges entre entreprises.

#### 10.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique sous-jacent à cette étude repose sur l'idée que les entreprises doivent être incitées à internaliser les coûts qu'elles imposent au système d'assurance chômage. En l'absence de modulation des cotisations, certaines entreprises profitent de l'assurance chômage comme d'une subvention indirecte, ce qui favorise la précarisation du marché du travail. Le modèle empirique développé par les auteurs évalue la dispersion des contributions nettes au régime selon les secteurs et met en évidence une forte hétérogénéité intra-sectorielle. Cela signifie qu'au sein d'un même secteur, certaines entreprises contribuent bien plus que d'autres, renforçant ainsi l'argument en faveur d'une modulation individualisée des cotisations plutôt qu'une approche purement sectorielle.

#### 10.5 Lien avec la littérature

L'article s'inscrit dans la littérature sur l'assurance chômage et ses effets sur le marché du travail (Feldstein, 1976 ; Card et Levine, 1994 ; Anderson et Meyer, 2000). Il prolonge les travaux sur les incitations fiscales et la segmentation du marché du travail en France (Cahuc et Malherbet, 2004 ; Blanchard et Tirole, 2003). Contrairement aux analyses précédentes qui se focalisaient principalement sur les effets macroéconomiques de l'assurance chômage, cette étude met en évidence des mécanismes spécifiques de transferts implicites entre entreprises et propose une réforme ciblée pour limiter ces distorsions. Elle contribue ainsi au débat sur la soutenabilité du régime d'assurance chômage et l'efficacité des incitations à la stabilisation de l'emploi.

## 11 Fontaine et Vidalenc (2020) - L'assurance chômage, miroir de la segmentation du marché du travail (Français)

#### 11.1 Question de recherche

L'article de Fontaine et Vidalenc (2020) explore comment l'assurance chômage en France agit non seulement comme un mécanisme de protection contre la perte de revenu, mais aussi comme un instrument de redistribution entre différentes catégories de travailleurs. L'étude s'interroge sur la manière dont l'assurance chômage reflète et amplifie la segmentation du marché du travail. Plus précisément, les auteurs examinent si le système actuel maintient une proportionnalité entre contributions et prestations ou s'il introduit des transferts entre groupes de revenus et catégories d'emplois. L'objectif est de comprendre les implications de cette redistribution et d'identifier les mécanismes qui pourraient être ajustés pour limiter les déséquilibres.

#### 11.2 Résultats principaux

Les auteurs montrent que l'assurance chômage en France est devenue un instrument de redistribution significatif, représentant 27% des ressources du régime. Ce phénomène découle principalement de l'alternance fréquente entre emplois précaires et chômage indemnisé, qui permet à certains travailleurs d'accumuler des droits disproportionnés par rapport à leurs contributions. Les transferts sont fortement concentrés : une minorité de bénéficiaires, qui connaissent des périodes récurrentes d'emploi court et de chômage, capte la majorité des ressources redistribuées. Par ailleurs, les règles actuelles de cumul entre allocation et revenu d'activité accentuent ces transferts en permettant à certains chômeurs d'étendre indéfiniment leur période d'indemnisation, notamment via l'activité réduite.

#### 11.3 Méthodologie

Les auteurs s'appuient sur des données administratives issues du panel FH-DADS couvrant la période 2003-2012. Ils exploitent ces données pour calculer la balance individuelle annuelle de chaque travailleur (différence entre cotisations versées et allocations perçues). En normalisant ces balances et en les comparant à la moyenne nationale, ils identifient les groupes de travailleurs qui bénéficient d'un transfert net et ceux qui contribuent plus qu'ils ne reçoivent. Ils évaluent également la persistance des déficits individuels sur le long terme en construisant des trajectoires de balances cumulées. Enfin, une simulation alternative est menée pour estimer les effets d'un changement des règles de calcul des allocations, notamment en supprimant les effets de seuil et en instaurant un taux homogène de rem-

placement.

#### 11.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique de l'étude repose sur une analyse des incitations créées par le système d'assurance chômage et de son impact sur le comportement des travailleurs et des employeurs. Les auteurs identifient deux mécanismes clés : (1) la segmentation du marché du travail qui conduit une fraction des travailleurs à alterner entre périodes de chômage indemnisé et emplois courts, amplifiant ainsi les transferts nets ; (2) l'effet de l'activité réduite qui permet un maintien prolongé des droits à indemnisation et aggrave les déséquilibres en favorisant les effets d'enfermement dans la précarité. Empiriquement, l'analyse met en évidence que la redistribution opérée par l'assurance chômage ne bénéficie pas uniformément aux travailleurs précaires, mais se concentre sur un sous-groupe particulièrement vulnérable.

#### 11.5 Lien avec la littérature

L'article s'inscrit dans la littérature sur l'assurance chômage et ses effets sur la segmentation du marché du travail (Cahuc et Prost, 2015 ; Blanchard et Tirole, 2003). Il prolonge les travaux sur les incitations à l'alternance emploi-chômage (Feldstein, 1976 ; Card et Levine, 1994) et sur les effets pervers du cumul emploi-allocation (Fremigacci et Terracol, 2014). Contrairement aux analyses précédentes qui se focalisaient sur les effets globaux de l'assurance chômage, cette étude apporte une perspective microéconomique détaillée, montrant comment certains groupes de travailleurs bénéficient d'un accès privilégié aux ressources du régime. Elle contribue ainsi aux débats sur la soutenabilité du système et la nécessité d'une réforme des règles d'indemnisation pour limiter les incitations à la précarité.

### 12 Guo (2024) - Payroll Tax Incidence: Evidence from Unemployment Insurance (Anglais)

#### 12.1 Question de recherche

L'article de Guo (2024) examine l'incidence des cotisations patronales à l'assurance chômage aux États-Unis, en particulier lorsque celles-ci varient entre entreprises et au fil du temps. L'objectif est de comprendre si les hausses de cotisations sont répercutées sur les salaires des travailleurs ou si elles affectent l'emploi. L'auteur pose la question suivante : dans quelle mesure les augmentations des taxes liées à l'assurance chômage influencent-

elles l'embauche et les salaires, en particulier pour les entreprises fortement exposées aux fluctuations de cette taxe? Le cadre d'analyse s'appuie sur la variabilité inter-étatique des taxes de l'assurance chômage et sur des hausses soudaines des cotisations après la Grande Récession.

#### 12.2 Résultats principaux

Guo (2024) trouve que les hausses de taxes sur la masse salariale entraînent une baisse significative de la croissance de l'emploi, mais peu ou pas de répercussion sur les salaires des travailleurs, sauf pour les salariés les moins rémunérés, qui subissent une réduction des heures de travail plutôt qu'une baisse des salaires. Plus précisément, une augmentation de 1% du taux effectif de taxation entraîne une réduction de 2.24 points de pourcentage de la croissance annuelle de l'emploi. Ces effets sont les plus prononcés deux à trois ans après les changements de politique fiscale, ce qui suggère que les augmentations de taxes sur l'assurance chômage ont freiné la reprise économique après la Grande Récession. L'impact est particulièrement fort sur les jeunes travailleurs et les entreprises à établissement unique, ce qui indique que les contraintes de trésorerie jouent un rôle crucial dans l'ajustement des entreprises face aux hausses de taxation.

#### 12.3 Méthodologie

L'étude utilise une approche de différence-en-différence-en-différences (DDD), exploitant les variations inter-étatiques des taxes de l'assurance chômage et leur impact différencié sur les entreprises selon leur niveau d'exposition aux licenciements. L'auteur utilise des données administratives détaillées issues du Longitudinal Employer-Household Dynamics (LEHD) du Bureau du recensement des États-Unis, permettant d'observer des trajectoires d'entreprises et de travailleurs sur une période allant de 2006 à 2013. L'identification repose sur la comparaison entre (1) les États ayant augmenté les taxes et ceux ne l'ayant pas fait, (2) les entreprises ayant un historique élevé de licenciements (et donc fortement exposées aux hausses de taxes) et celles peu exposées, et (3) les effets avant et après la mise en place des réformes fiscales.

#### 12.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique s'appuie sur la théorie de l'incidence fiscale et sur les modèles d'élasticité de la demande de travail. Traditionnellement, les modèles économiques supposent que les taxes sur la masse salariale sont entièrement répercutées sur les salaires, mais l'article remet en cause cette hypothèse en montrant que les rigidités salariales nominales et la concurrence imparfaite empêchent un tel ajustement. L'analyse empirique met en évidence

un fort effet négatif sur l'embauche, avec un impact plus marqué sur les jeunes travailleurs et les entreprises de petite taille. Les résultats suggèrent également que la réponse des entreprises aux augmentations de taxes est asymétrique : les hausses de taxes réduisent l'emploi plus fortement que les baisses de taxes ne le stimulent.

#### 12.5 Lien avec la littérature

Cet article s'inscrit dans la littérature sur l'incidence des taxes sur la masse salariale (Brittain, 1971; Gruber, 1997) et prolonge les travaux sur les rigidités salariales (Grigsby et al., 2021) et les effets de l'assurance chômage sur le marché du travail (Anderson et Meyer, 2000; Saez et al., 2019). Contrairement aux études antérieures qui se concentraient sur l'incidence des réductions de taxes, cette recherche met en évidence les effets négatifs des hausses de taxes, en particulier dans un contexte post-récession. L'étude apporte une contribution méthodologique importante en exploitant des variations exogènes à travers plusieurs États et en démontrant que l'assurance chômage, bien que conçue comme un mécanisme de stabilisation, peut freiner la reprise de l'emploi lorsqu'elle est financée par des taxes fortement procycliques.

# 13 Malinvaud (1998) - Les cotisations sociales à la charge des employeurs : analyse économique (Français)

#### 13.1 Question de recherche

L'étude d'Edmond Malinvaud (1998) examine les conséquences économiques d'une modification de l'assiette des cotisations patronales en France. La question centrale posée est de savoir si une réforme du financement de la protection sociale, notamment en élargissant l'assiette des cotisations à la valeur ajoutée plutôt qu'aux seuls salaires, pourrait stimuler l'emploi et améliorer l'équilibre du système de protection sociale. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du Conseil d'Analyse Économique et répond à une lettre de mission du Premier ministre demandant d'évaluer les effets d'une telle réforme à court, moyen et long terme.

#### 13.2 Résultats principaux

Malinvaud met en évidence plusieurs points clés. Premièrement, le financement actuel basé sur les cotisations sur les salaires a contribué à l'augmentation du coût du travail, en particulier pour les bas salaires, ce qui a pu freiner l'embauche et favoriser le chômage structurel. Deuxièmement, il montre que l'élargissement de l'assiette des cotisations à la

valeur ajoutée pourrait réduire ces effets négatifs sur l'emploi, mais au prix d'un déplacement de la charge fiscale vers d'autres facteurs de production. Troisièmement, il souligne que toute réforme doit être mise en œuvre avec prudence pour éviter des effets de redistribution indésirables entre entreprises et secteurs économiques. Enfin, il met en garde contre le risque d'instabilité institutionnelle : pour être efficace, une réforme fiscale doit être crédible et perçue comme durable par les acteurs économiques.

#### 13.3 Méthodologie

L'approche adoptée par Malinvaud repose sur une combinaison d'analyse théorique et d'évaluation empirique. Sur le plan théorique, il s'appuie sur la littérature économique sur l'incidence fiscale et la substitution entre facteurs de production. Il développe un cadre d'analyse basé sur l'équilibre général, en considérant les interactions entre la fiscalité, le coût du travail et l'emploi. Sur le plan empirique, il mobilise des données sur l'évolution des cotisations sociales en France et dans d'autres pays européens, ainsi que des projections macroéconomiques pour estimer les effets possibles d'une modification de l'assiette des cotisations sur le marché du travail et la compétitivité des entreprises.

#### 13.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique repose sur l'idée que les prélèvements obligatoires affectent la structure des coûts et les décisions des entreprises en matière d'embauche et d'investissement. L'étude analyse notamment les effets de substitution entre le travail et le capital, en montrant que des cotisations exclusivement assises sur les salaires peuvent inciter à un recours accru à l'automatisation et à la délocalisation. Malinvaud examine aussi les effets redistributifs d'une réforme fiscale, en soulignant que certaines entreprises, notamment celles à forte intensité de main-d'œuvre, bénéficieraient d'une baisse relative de leurs charges, tandis que d'autres, plus capitalistiques, pourraient voir leurs coûts augmenter. Il propose également une réflexion sur les contraintes institutionnelles et politiques qui entourent une réforme d'ampleur du financement de la protection sociale.

#### 13.5 Lien avec la littérature

Ce rapport s'inscrit dans un vaste débat sur le financement de la protection sociale et ses effets sur l'emploi (Feldstein, 1976 ; Blanchard et Tirole, 2003). Il prolonge les travaux sur l'incidence fiscale (Harberger, 1962) et la théorie des effets de substitution entre capital et travail (Hamermesh, 1993). Il apporte une contribution importante en adoptant une perspective spécifiquement française, tenant compte des spécificités du modèle social et de la structure des prélèvements obligatoires. L'étude éclaire les discussions sur la réforme

des cotisations patronales en France, en mettant en avant les bénéfices potentiels d'une assiette élargie, tout en mettant en garde contre les risques d'une transition mal calibrée.

# 14 Margolis et Fougère (1999) - Moduler les cotisations employeurs à l'assurance chômage : les expériences de bonus-malus aux États-Unis (Français)

#### 14.1 Question de recherche

L'article de Margolis et Fougère (1999) examine les effets du système de modulation des cotisations patronales à l'assurance chômage, connu sous le nom d'"experience rating", en vigueur aux États-Unis. La question centrale posée est de savoir dans quelle mesure ce système influence le comportement des employeurs en matière d'embauche et de licenciement, et s'il constitue une solution viable pour le marché du travail français. L'objectif est d'évaluer si un système similaire pourrait réduire le chômage en responsabilisant les entreprises qui licencient fréquemment, tout en préservant la flexibilité nécessaire à la dynamique du marché du travail.

#### 14.2 Résultats principaux

Les auteurs mettent en évidence que le système d'"experience rating" américain permet de limiter les subventions croisées entre entreprises en faisant peser une part des coûts de l'assurance chômage sur les employeurs les plus contributeurs aux licenciements. Ils montrent que ce système réduit les fluctuations saisonnières de l'emploi et diminue le taux de chômage structurel en dissuadant les licenciements excessifs. Toutefois, ils notent aussi certaines limites : d'une part, l'indexation imparfaite des cotisations peut ne pas couvrir l'intégralité des coûts des licenciements, et d'autre part, ce système pourrait accentuer la segmentation du marché du travail entre entreprises à forte et faible rotation de maind'œuvre. En France, les auteurs estiment qu'un tel système pourrait être bénéfique, mais nécessiterait des ajustements tenant compte des spécificités du marché du travail, notamment la forte proportion de contrats à durée déterminée (CDD).

#### 14.3 Méthodologie

L'étude repose sur une analyse comparative entre le système américain et le modèle français. Les auteurs commencent par un rappel historique du développement de l'assurance chômage aux États-Unis, puis décrivent les trois principales modalités d'application de

l'"experience rating": le ratio de réserves, le ratio de versements et le ratio des salaires des allocataires. Ensuite, ils passent en revue les résultats des études empiriques américaines et analysent les implications potentielles de la transposition d'un tel modèle en France. Enfin, ils mobilisent des données issues de l'INSEE sur la période 1995-1998 pour illustrer les effets possibles d'un système de bonus-malus sur le marché du travail français.

#### 14.4 Cadre théorique et conception empirique

Le cadre théorique de l'article s'appuie sur l'hypothèse que les employeurs ajustent leur comportement en fonction des incitations financières créées par les cotisations sociales. Un système où les cotisations sont modulées en fonction du nombre de licenciements passés peut inciter à une meilleure gestion des effectifs et à une stabilisation des trajectoires d'emploi. L'analyse empirique repose sur des données historiques des États-Unis et des simulations de politiques fiscales hypothétiques pour le cas français. Les auteurs soulignent que les effets attendus d'une telle réforme dépendent largement de la capacité des entreprises à anticiper l'évolution de leurs cotisations et de la flexibilité du marché du travail.

#### 14.5 Lien avec la littérature

Cet article s'inscrit dans la continuité des travaux sur l'assurance chômage et l'incidence des cotisations sociales sur le marché du travail (Feldstein, 1976; Anderson et Meyer, 2000; Cahuc et Malherbet, 2004). Il prolonge les études sur l'expérience américaine en évaluant la possibilité d'une transposition en France, en tenant compte des différences institutionnelles et des rigidités propres au marché du travail français. Contrairement aux travaux antérieurs qui se focalisent principalement sur l'effet global des cotisations sur l'emploi, cette étude apporte une contribution en analysant la segmentation induite par un système de modulation et en proposant des ajustements pour limiter ses effets potentiellement négatifs sur l'embauche et la précarité.

#### References

- [1] P. M. Anderson and B. D. Meyer. Unemployment insurance in the united states: Layoff incentives and cross subsidies. *Journal of Labor Economics*, 11(1, Part 2):S70–S95, 1993.
- [2] P. M. Anderson and B. D. Meyer. The effects of the unemployment insurance payroll tax on wages, employment, claims, and denials. *Journal of Public Economics*, 78(1-2):81–106, 2000.
- [3] K. Baicker, C. Goldin, and L. F. Katz. *A distinctive system: Origins and impact of US unemployment compensation*, pages 227–264. University of Chicago Press, 1998.
- [4] M. Duggan, A. Guo, and A. C. Johnston. Experience rating as an automatic stabilizer. *Tax Policy and the Economy*, 37(1):109–133, 2023.
- [5] M. Duggan, A. Guo, and A. C. Johnston. Would broadening the ui tax base help low-income workers? In AEA Papers and Proceedings, volume 112, pages 107–111, 2014 Broadway, Suite 305, Nashville, TN 37203, 2022. American Economic Association.
- [6] M. Feldstein. Temporary layoffs in the theory of unemployment. *Journal of Political Economy*, 84(5):937–957, 1976.
- [7] A. Guo. Payroll tax incidence: Evidence from unemployment insurance. *Journal of Public Economics*, 239:105209, 2024.
- [8] O. Blanchard and J. Tirole. Protection de l'emploi et procédures de licenciement. *La Documentation française*, 2003.
- [9] O. Blanchard and J. Tirole. *Contours of employment protection reform: Olivier Blanchard and Jean Tirole*, pages 61–100. Routledge, 2004.
- [10] O. J. Blanchard and J. Tirole. The joint design of unemployment insurance and employment protection: A first pass. *Journal of the European Economic Association*, 6(1):45–77, 2008.
- [11] P. Cahuc and F. Malherbet. Faut-il moduler les cotisations patronales à l'assurance chômage? *Revue économique*, 52(3):695–703, 2001.
- [12] P. Cahuc and F. Malherbet. Unemployment compensation finance and labor market rigidity. *Journal of Public Economics*, 88(3-4):481–501, 2004.

- [13] P. Cahuc and C. Prost. Améliorer l'assurance chômage pour limiter l'instabilité de l'emploi. Les notes du conseil d'analyse économique, (5):1–12, 2015.
- [14] F. Fontaine and B. Vidalenc. Faut-il moduler les cotisations des employeurs à l'assurance chômage? 2020.
- [15] F. Fontaine and B. Vidalenc. L'assurance chômage, miroir de la segmentation du marché du travail. 2020.
- [16] D. Margolis and D. Fougére. Moduler les cotisations employeurs à l'assurance-chômage: Les expériences de bonus-malus aux États-unis. *Cahiers de la Maison des Sciences Économiques*, 1999.
- [17] E. Malinvaud, A. Gauron, and J. Pisani-Ferry. Les cotisations sociales à la charge des employeurs: Analyse économique. *La Documentation française*, 1998.